

Public

- ▶ Responsables RH, membres de CHSCT, élus DP

Durée

- ▶ 3 jours en discontinu, soit 21 heures

Lieux et Dates

- ▶ Nous consulter

Intervenant

- ▶ Isabelle MADDALONI, consultante et juriste, spécialisée en droit du travail

Coût

- ▶ Nous consulter

Formation éligible dans le cadre du DIF. Nous pouvons organiser cette formation au sein de votre établissement. Contactez nous.

Les risques psychosociaux

OBJECTIFS :

- ▶ DÉFINIR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX,
- ▶ EN COMPRENDRE L'IMPACT SUR L'HOMME, L'ENTREPRISE,
- ▶ CONNAÎTRE LES PRINCIPAUX FACTEURS D'EXPOSITION AUX RPS,
- ▶ SAVOIR REPÉRER LES INDICATEURS D'ALERTE,
- ▶ CONNAÎTRE LES MOYENS D' ACTIONS POUR LUTTER CONTRE LES RPS
- ▶ CONNAÎTRE LES MOYENS DE PRÉVENTION DES FACTEURS PSYCHOSOCIAUX.

▶ Programme

/// jour 1

- De l'émergence des risques
 - ▶ De quoi parle - t'on ?
 - ▶ Les conséquences de l'exposition aux RPS
- Quelques particularités du risque psychosocial
 - ▶ Les quatre grandes catégories de RPS
- Quelques définitions sur les différentes notions relatives
 - ▶ à la charge :
 - charge de travail, charge mentale, charge émotionnelle
 - ▶ à l'impact des RPS sur la santé mentale :
 - épuisement professionnel (burn out)
 - harcèlement moral
 - stress et souffrance
 - ▶ à l'impact sur le stress au travail :
 - quelques chiffres sur le stress au travail

/// jour 2

- Les principaux facteurs d'exposition aux RPS
 - ▶ Les quatre grandes phases d'apparition des RPS
 - ▶ Les principaux facteurs d'exposition aux RPS : quels sont-ils ?
 - ▶ Les mécanismes psychosociaux : quelle fonction ?
- Le repérage des indicateurs d'alerte
 - ▶ Les symptômes individuels
 - ▶ Les symptômes physiques, émotionnel, intellectuels
 - ▶ Les autres symptômes.
 - ▶ Les symptômes collectifs
- Quelle conclusion tirer de ces symptômes ?
- Le traitement des situations
- La prévention des facteurs psychosociaux
 - ▶ Le plan de prévention

▶ Méthodes pédagogiques

Apports théoriques alternant avec le partage d'expérience des stagiaires et leur questionnement. Etude de cas : montage du PDF d'une structure à partir de son organigramme et des missions associées aux différents services et directions attenantes.

Intitulé de la formation

Date

Prénom, nom

Adresse du domicile

Code postal

Ville

Fonction

Téléphone

Nom de l'institution ou de l'entreprise

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone - Fax

E-mail

Je règle la totalité, soit un chèque

€

Je verse un acompte de 30%, soit un chèque de

€

Je règle plus tard

Conditions générales

- Toute inscription doit être validée par un acompte de réservation de 30 % qui sera remboursé en cas de désistement si celui-ci est annoncé par lettre recommandée avec accusé de réception dans le délai de dix jours à compter de la signature de la convention de formation. À l'expiration de ce délai la somme de 30 % est due.
- Si, par suite de force majeure dûment reconnue, le stagiaire est empêché de suivre la formation, il peut résilier la convention. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévu au contrat.
- Toute formation commencée et abandonnée par le stagiaire pour des raisons non justifiées par la force majeure dûment reconnue est due en totalité.
- Les prix indiqués sont nets de TVA et comprennent la formation dispensée ainsi que la documentation remise aux participants.
- Les frais de transport, de restauration et d'hébergement sont à la charge des stagiaires.
- Lorsque le nombre de participants à un stage est jugé insuffisant ou en cas de problèmes techniques, l'organisme de formation se réserve le droit d'annuler ou reporter le stage. Dans ce cas, l'acompte versé sera remboursé.
- Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite et d'une convention de formation adressée aux participants au maximum dans les 2 semaines qui précèdent le début de la session.
- Une facture et une attestation de présence vous seront adressées en fin de stage.

J'accepte les conditions générales

Signature du stagiaire